

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Séance du 26 mars 2015

N° 2015- 11

**PREFECTURE
DE TARN-ET-GARONNE**

30 MARS 2015

Nombre de délégués en exercice :	16	L'an deux mil quinze, le 26 mars à 10 heures 00, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département à Montauban, sous la présidence de Monsieur Jean CAMBON, Président.
Présents :	10	
Date de la convocation :	18 mars 2015	

Présents : Mme RIOLS MM. ASTOUL, BONSANG, CAMBON, DAGEN, DONNADIEU, LAMOLINAIRIE, LAVABRE, MOLLE et MOUCHARD.

Absents excusés : Mme MAGNANI, MM ALAZARD, ASTRUC, GARRIGUES, MARTY, et SAZY.

Assistaient à la séance : M CHANRION Communauté de Communes du Quercy Caussadais
Mme LAYMAJOUX (Direction de l'Environnement du Conseil Général),
MM. BARON et GINESTET (Syndicat Départemental).

OBJET : Travaux de sécurité dans les déchèteries – 1^{ère} phase – Bordereau de prix complémentaires

Le Président rappelle que le marché approuvé le 27 octobre 2014 concernant la 1^{re} phase de travaux de sécurité dans les déchèteries porte principalement sur la pose de barrières amovibles et de garde-corps métalliques.

Compte tenu de la diversité des situations sur les 10 déchèteries concernées (soit environ 550 ml de quais) il s'avère que certains éléments prévus initialement pourraient être remplacés par des solutions plus adaptées.

Tel est l'objet du projet d'avenant figurant en annexe que le Président propose d'approuver et qui vise à introduire différents prix complémentaires, le montant initial du marché restant inchangé

* * *

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- d'approuver l'avenant proposé selon les termes figurant en annexe.
 - d'autoriser le Président à signer le dit avenant.

Fait et délibéré le 26 mars 2015

Le Président,

Jean CAMBON